

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 43 (1963)
Heft: 1: Neutralités européennes

Artikel: Caractères de la Région économique Rhône-Loire
Autor: Morel-Journel, Hugues
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887683>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 20.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Caractères de la Région économique RHÔNE-LOIRE

Par
Hugues MOREL-JOURNEL,
Président
de la Région économique
Rhône-Loire.

Je tiens à remercier la Chambre de commerce suisse en France, et plus particulièrement sa Section de Lyon et du Centre, d'avoir songé à consacrer dans la Revue économique franco-suisse quelques pages de documentation à la Région Rhône-Loire.

Pour donner leur vraie valeur à tous les éléments qui sont analysés dans cette étude, il convient de ne pas perdre de vue les quelques considérations suivantes sur lesquelles je désire attirer l'attention des lecteurs de cette Revue.

Tout d'abord, l'ensemble économique représenté par la Région Rhône-Loire occupe une place très importante dans l'économie française — et cette importance résulte tout autant de la valeur et de la puissance des moyens qui y sont rassemblés que de leur variété.

On trouve en effet dans la Région Rhône-Loire des éléments économiques très variés :

— dans le domaine agricole : une importante production portant tout autant sur les vins (Beaujolais, Côtes-du-Rhône), les fruits et les légumes, les produits laitiers, que les exploitations forestières ;

— dans le domaine industriel : de nombreuses entreprises métallurgiques, couvrant une gamme très large de fabrications, allant de la sidérurgie aux constructions mécaniques ou électriques les plus diverses — une production textile (tissage de soieries et de coton, filature de textiles artificiels et synthétiques) — une industrie chimique en constant développement.

La Région Rhône-Loire compte une importante production de moyens énergétiques. Comment ne pas signaler également la valeur des moyens de communication dont elle dispose : qu'il s'agisse de la voie ferrée, du réseau routier ou de la voie d'eau, les grands axes de communication la traversent. On est presque tenté de dire qu'elle semble construite autour de ces grands axes, dont le développement lui profite directement.

L'appareil commercial et financier de la Région Rhône-Loire est, par une conséquence toute naturelle, aussi développé et aussi varié que l'appareil de production.

Toutes ces activités, réparties sur l'ensemble du territoire de la Région, sont en fait regroupées autour de quelques centres de rayonnement : qu'il me suffise de citer ici le nom des villes de Saint-Étienne, Roanne, Valence et Bourg, et évidemment de Lyon, pour qu'apparaisse immédiatement toute la puissance du réseau d'animateurs de la Région Rhône-Loire.

Mais à cette première caractéristique de puissance et de variété, s'en ajoute une seconde qui lui est étroitement liée. La Région Rhône-Loire, aussi bien par sa disposition géographique que par sa vocation économique, ne constitue pas un territoire fermé, mais est au contraire ouverte à toutes les communications proches et plus lointaines. Cette région est donc en liaison très étroite avec les régions voisines, en particulier avec celle des Alpes. Si elle s'en différencie par ses caractéristiques propres, elle fait avec elle une équipe qui n'est pas seulement marquée du signe du bon voisinage, mais de celui, plus profond, de l'affinité économique.

En réalité, pour bien juger de la valeur d'une Région Économique, il faut bien admettre que, pour des raisons de commodité et d'intérêt immédiat, il est nécessaire de tracer certaines limites — mais ce ne sont pas là des frontières de séparation, mais plutôt des zones d'influence communes, c'est-à-dire, en définitive, des liens bien plus que des barrières.

La Région Rhône-Loire est donc un élément important et varié de l'ensemble national, inséré dans la région plus vaste, plus variée aussi, et plus puissante de cette variété même que représente le Sud-Est français.

H. M.-J.

Cinq départements 2 672 000 habitants

La Région Économique « Rhône-Loire » comprend les 5 départements de l'Ain, l'Ardèche, la Drôme, la Loire et le Rhône.

Sa population (recensement de 1962), s'élève à 2 672 000 habitants, soit par rapport à 1954, une augmentation d'environ 200 000 personnes.

La répartition de cette population par département, est la suivante :

| | |
|-------------------|-------------|
| Ain | 328 000 h |
| Ardèche | 245 000 — |
| Drôme | 303 000 — |
| Loire | 686 000 — |
| Rhône. | 1 100 000 — |

La répartition de la population active entre les différents secteurs économiques, est donnée par le tableau suivant :

| | Agriculture | Industrie | Commerce et Services |
|-------------------|-------------|-----------|----------------------|
| Ain. | 45 % | 29 % | 26 % |
| Ardèche | 45,5 % | 30,9 % | 23,6 % |
| Drôme | 39 % | 32 % | 29 % |
| Loire. | 18,7 % | 53,8 % | 27,5 % |
| Rhône | 9,5 % | 47,5 % | 43 % |

La population employée dans l'Industrie, représente 480 000 salariés; dans le Commerce proprement dit : environ 100 000 personnes.

Les transports

Réseau routier

La région possède un excellent réseau routier permettant des communications faciles avec les régions avoisinantes et les pays étrangers, notamment la Suisse et l'Italie (Tunnel sous le Mont-Blanc).

Principaux axes :

- Paris - Lyon - Valence - Marseille, actuellement en voie de transformation en autoroute.
- Lyon - La Savoie - Genève (autoroute prévu Lyon - Chambéry).
- Lyon - Saint-Étienne (transformation en autoroute) et le Massif Central.
- Lyon - Clermont-Ferrand - Bordeaux.
- Lyon - Grenoble et les Alpes.
- Lyon - Roanne et le Centre.
- Lyon - Bourg - le Jura et l'Est de la France.

Chemin de fer

La région est traversée par le grand axe Paris - Lyon - Marseille.

Lyon - Paris : 4 heures.

Lyon - Marseille : 3 h 30.

Autres grandes liaisons :

Lyon - Strasbourg (l'Allemagne) : 6 heures.

Lyon - Genève (la Suisse) : 2 h 10.

Lyon - Turin (l'Italie) : 3 h 50.

Lyon - Toulouse.

Lyon - Nantes.

Lyon - Clermont-Ferrand - Bordeaux.

Voies fluviales

La région est reliée à la Méditerranée par le Rhône dont la navigabilité est en cours d'amélioration. Elle est également en relation avec les autres voies navigables françaises par le Canal du Rhône au Rhin, le Canal de la Marne à la Saône, le Canal de l'Est qui assure la liaison avec la Moselle, le Canal du Centre qui établit la jonction avec la Loire, et le Canal de Bourgogne qui, par la Saône et l'Yonne, relie le Rhône et la Seine.

L'aménagement au gabarit international, d'une grande voie fluviale Rhône - Saône - Rhin dont le principe a été retenu par les Pouvoirs publics, constituera une des pièces maîtresses des transports régionaux, en permettant notamment un approvisionnement rapide et économique en produits lourds des grandes régions industrielles du nord et de l'est de la France, de la Ruhr, de la Belgique...

Voie aérienne

Doté d'une aérogare moderne et d'une piste balisée pour l'atterrissement de nuit, susceptible de recevoir les moyens courriers (Caravelle), l'aéroport de Lyon - Bron est destiné à être le point de convergence de nombreuses lignes aériennes intérieures.

Lyon est actuellement relié au réseau international par une relation Lyon - Paris (1 h 10).

Autres lignes :

Lille - Lyon - Nice.

Lyon - Nantes.

Ligne avec Marseille, la Corse et l'Afrique du Nord (Algérie, Tunisie et Maroc).

Une liaison hebdomadaire est en outre assurée avec Londres. Liaison également avec Marseille et en été avec Vichy.

L'enseignement

A) ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université de Lyon, Faculté de Droit, de Sciences, de Lettres, de Médecine et de Pharmacie (1961 = 12 600 étudiants).

Créé depuis quelques années, l'Institut National des Sciences Appliquées assurera annuellement la formation de 1 000 ingénieurs et 1 000 techniciens.

L'École Centrale Lyonnaise : formation d'ingénieurs pour les branches électroniques, mécaniques, travaux publics.

L'École Supérieure de Chimie : formation d'ingénieurs chimistes.

École Française de Tannerie : formation d'ingénieurs chimistes de la Tannerie.

École Supérieure des Industries textiles : formation de cadres supérieurs pour l'industrie textile.

École Supérieure de Commerce de Lyon : formation de cadres supérieurs pour les services commerciaux des entreprises.

École Catholique des Arts et Métiers : formation de cadres supérieurs pour l'industrie.

École Supérieure des Mines et École Nationale d'Ingénieurs de Saint-Étienne.

B) ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Nombreux Lycées et Collèges techniques dans les principales agglomérations de la région : Lyon, Saint-Étienne, Roanne, Valence, Bourg, Villefranche, Tarare, Annonay, Aubenas, Romans.

Le département du Rhône

Superficie : 2 856 kilomètres carrés. Densité : 390 par kilomètre carré : 1 110 000 habitants en 1962.

Chef-lieu Lyon : 535 000 habitants (1954), agglomération lyonnaise environ, 900 000 habitants.

| | |
|------------------------|----------|
| Villefranche | 22 000 h |
| Givors | 13 000 — |
| Tarare | 11 500 — |

Activité industrielle

L'agglomération lyonnaise compte environ 2 500 établissements de caractère industriel, c'est-à-dire de plus de 10 ouvriers. Le chiffre des salariés, les ouvriers et employés de l'industrie s'y élève à 210 000.

Métallurgie :

Environ 80 000 salariés. Elle comprend toutes les techniques de la transformation des métaux et principalement :

Construction mécanique (47 000 salariés) : camions, moteurs, matériel d'équipement industriel.

Construction électrique (15 000 salariés) : gros et petit appareillage électrique, électroménager.

Construction métallique et chaudronnerie.

L'industrie textile :

Soierie et industries annexes (tissage, encollage, teinture et apprêt) : environ 15 000 personnes.

Habillement : confection masculine et féminine, lingerie, sous-vêtements.

Textiles artificiels et synthétiques : rayonne viscose et acétate, fibranne, nylon. Lyon est le centre français le plus important de production.

La Chimie :

(17 000 salariés). La Chimie, qui comprend un éventail extrêmement large de fabrication, mais se consacre spécialement à la chimie organique de synthèse : matières colorantes, produits pharmaceutiques, produits de base des fabrications plastiques.

Le Bâtiment et les travaux publics :

Le nombre de salariés s'élève à près de 20 000 répartis dans environ 2 900 établissements, parmi lesquels plus de 200 entreprises ont un effectif supérieur à 20 ouvriers (40 ont plus de 100 ouvriers).

Autres industries

Industries alimentaires occupant environ 4 500 personnes.

Une industrie des cuirs et peaux employant environ 4 000 salariés.

Industries du bois et de l'ameublement comprenant un effectif salariés d'à peu près 3 000 personnes.

Industries du papier-carton employant 2 300 ouvriers.

Industries polygraphiques, la presse et l'édition occupent plus de 4 500 personnes.

Les transports routiers emploient 3 000 personnes.

Activités commerciales

L'agglomération lyonnaise est un centre commercial extrêmement important. La population active employée dans le commerce s'y élève à environ 60 000 personnes.

Il y a environ 23 000 établissements commerciaux qui sont répartis selon les branches suivantes :

— Commerce agricole et alimentaire :

5 200 établissements;

1 300 pour le commerce des viandes;

2 480 pour l'épicerie et l'alimentation générale.

— Commerce des textiles, de l'habillement et du cuir :

3 100 établissements.

— Hôtels, restaurants, débits de boissons et de tabac :

4 200 établissements.

Foire internationale de Lyon

Chaque année se tient, vers les mois de mars ou avril, une Foire Internationale de réputation mondiale, consacrée essentiellement aux productions industrielles. Depuis quelques années celle-ci évolue vers la formule des Salons spécialisés : Salon international de la Quincaillerie, de l'Équipement ménager et du Chauffage, Salon international des Jeux et Jouets, Salon international du Bois.

Activités financières

Le secteur de la Banque et des Assurances compte, dans l'agglomération lyonnaise, environ 500 établissements. Il comprend un certain nombre de banques privées dont certaines sont très importantes, des banques populaires et de nombreuses succursales des grandes banques nationales (Banque Nationale du Commerce et de l'Industrie, Comptoir National d'Escompte, Crédit Lyonnais, Société Générale, Crédit Industriel et Commercial).

Lyon est également le siège d'une Bourse des Valeurs à laquelle sont négociées un nombre important de valeurs régionales.

Autres centres industriels

Villefranche-sur-Saône :

Industries métallurgiques (matériel agricole, appareils frigorifiques, machines textiles, appareillage électrique...).

Industries textiles et annexes (surtout confection).

Industries diverses (produits pharmaceutiques, industries alimentaires).

Tarare : Voiles et soieries, revêtements plastiques.

Thizy : Cotonnades, chemiserie.

Cours : Couvertures.

Zones favorables aux implantations industrielles

Zones industrielles de l'agglomération lyonnaise.

Le plan d'urbanisme de l'agglomération lyonnaise prévoit un certain nombre de zones réservées à l'implantation d'entreprises industrielles : Zones de Caluire, de Rillieux, de Feyzin-Pierre-Bénite, de Vénissieux-Saint-Priest, de Décines-Charpieu. A proximité de l'agglomération, une zone est également prévue à Meyzieu.

Seront aménagées par la Société d'Équipement de la Région Lyonnaise ou la Société d'Équipement de l'Isère, les zones suivantes :

— Caluire : 24 hectares; équipement : eau, électricité, réseau M.T. et B.T.; raccordement à la voie ferrée. Cette zone est destinée à recevoir des entreprises sans nuisances.

— Décines : environ 90 hectares; raccordement prévu à la voie ferrée.

— Meyzieu (8 km est-nord-est de Lyon); environ 90 hectares; raccordement prévu à la voie ferrée.

Vallée de la Saône

Bénéficiant de l'excellente voie d'eau que constitue la Saône et des grands axes routiers et ferroviaires Paris-Lyon :

— Zone Industrielle de Villefranche-sur-Saône (aménagée par la Société d'Équipement de la Région Lyonnaise); superficie disponible : 32 hectares dont 10 raccordés à la voie ferrée. Équipements prévus : eau, électricité, gaz de Lacq.

Attitude très favorable de la Municipalité.

— Terrain disponible à Saint-Georges-de-Reneins; attitude très favorable de la Municipalité.

— Zones à vocation industrielle prévue à Belleville-sur-Saône et à Anse (aide de la Municipalité).

Région de Thizy-Amplepuis

Importants locaux industriels disponibles à Thizy, Bour-de-Thizy. Main-d'œuvre masculine disponible. Aide possible des Municipalités.

Localités des Monts du Beaujolais

— Beaujeu : locaux disponibles.

— Vallée de l'Auzergues : terrains industriels disponibles à Lamure-sur-Auzergues (raccordement ferré possible), au Bois-d'Oingt, à Chazay-d'Auzergues. Aide possible des Municipalités.

— Vallée de la Turdine : terrains industriels disponibles à Pontcharra-sur-Turdine, à Tarare (aide possible de la Municipalité).

— Vallée de la Brévenne : implantation possible de petites entreprises.

Le département de la Drôme

Superficie : 6 561 kilomètres carrés. Densité : 46 par kilomètre carré, 303 000 habitants en 1962.
Chef-lieu : Valence, 50 000 habitants, agglomération valentinoise environ 82 000.

| | |
|--------------------|----------|
| Romans | 25 000 h |
| Montélimar | 16 500 — |
| Bourg-de-Péage . . | 7 000 — |

Activité industrielle

L'industrie drômoise compte près de 6 000 établissements (dont 200 de plus de 50 ouvriers), et occupe actuellement environ 50 000 personnes.

- Industries du cuir : tanneries, maroquineries, chaussures. Centre principal Romans.
- Industries de la petite mécanique, mécanique de précision, chaudronnerie. Centre principal Valence.
- Industries textiles : textiles artificiels (Valence), moulinage, bonneterie, confection, chapellerie.
- Produits chimiques : isolants, produits vinyliques.
- Industries extractives (silice, kaolin), matériaux de construction, bâtiments et travaux publics.
- Industries diverses ! Cartonnages, bijouterie ; industries du bois, industries alimentaires (nougats de Montélimar).

Enseignement

Lycées techniques

Valence (garçons) : formation de techniciens dans les branches tôlerie, mécanique générale, électricité, menuiserie.

Romans (mixte) : toutes sections d'enseignements technique.

Un lycée sera prochainement créé à Montélimar.

Collèges d'enseignement technique

Collèges d'enseignement technique à Valence (mixte), Romans (mixte), Saint-Vallier, Crest.

La création d'un nouveau Lycée technique est prévue à Montélimar.

Un Centre de formation professionnelle pour adultes, est implanté à Valence.

A Romans fonctionne également une École Nationale professionnelle, qui forme des techniciens et ouvriers qualifiés de la chaussure.

VALENCE

Valence est située dans la vallée du Rhône moyen, sur la route nationale n° 7 Paris - Lyon - Marseille - Côte-d'Azur, à 100 kilomètres de Lyon, à 100 kilomètres de Grenoble, à 60 kilomètres de Saint-Étienne, à 220 kilomètres de Marseille.

Industries existantes à Valence

Mécanique de précision, chaudronnerie, mécanique générale, boulonnerie.

Appareillage pour l'industrie automobile et articles ménagers.

Industries textiles (bonneterie).

Fabrique de vêtements, moulinage, tissage.

Produits chimiques, isolants, produits vinyliques.

Fabrique de fils de rilsan.

Cartonnage (emballages pour pharmacies, conditionnement pour tous produits).

Fabriques de bijouterie.

Travail du bois (placage, déroulage, meubles).

Fabriques de stylos.

Main-d'œuvre

18 000 personnes sont occupées dans le commerce et l'industrie; il y a immigration de main-d'œuvre en provenance des parties montagneuses du département et de l'Ardèche. Les industries de la mécanique qui constituent l'activité la plus importante ont recours à des spécialistes dont une grande partie est formée sur place dans les sections d'enseignement technique.

Possibilités d'implantations industrielles

Le plan d'urbanisme a affecté à usage industriel des terrains d'une superficie de 550 hectares. Il existe déjà au sud de Valence une zone industrielle, le long de la route nationale n° 7. Elle est, en partie, occupée.

Une autre zone très vaste, située entre le Rhône et la gare de Porte-les-Valence va être aménagée par la Société d'économie Mixte pour l'Équipement de la Drôme. Cette zone sera desservie par un important port fluvial d'une superficie de 16 hectares.

ROMANS

Romans est située dans la vallée de l'Isère, à 17 kilomètres du couloir rhodanien, sur la route nationale Valence - Grenoble - Chambéry - Genève.

Industries existantes

Un des principaux centres français de la fabrication du cuir et de la chaussure.
Industries mécaniques (matériel, instruments agricoles, accessoires automobiles).
Produits chimiques (présure, produits d'entretien).

Possibilités d'implantation industrielles

7 500 personnes environ sont occupées dans le commerce et l'industrie.

Il existe au nord-est de Romans une zone industrielle de 20 hectares, sise en partie en bordure de la voie ferrée Romans - Grenoble. Alimentation en eau et en gaz assurée suivant les besoins. Électricité : une ligne de 15 000 volts longe le terrain. La Municipalité de Romans céderait des terrains avantageux à proximité d'un important groupe de logements H.L.M.

Le prix du terrain équipé serait d'environ 8 F le mètre carré.

La proximité de quatre grands barrages sur la basse Isère, assure d'importantes disponibilités en énergie hydro-électrique.

De la main-d'œuvre est disponible en raison d'une concentration des usines de chaussures et de la diffusion de l'enseignement technique à un grand nombre de jeunes gens. Romans se prête à l'implantation de toutes industries notamment orientées vers l'électronique.

MONTÉLIMAR

Montélimar est située dans la vallée du Rhône moyen, sur la route nationale n° 7 Paris - Lyon - Marseille - Côte-d'Azur.

Industries existantes

Fabriques de nougats et produits alimentaires.
Cartonnage.
Minoterie.
Matériaux pour le bâtiment.
Matériel électronique.
Chaudronnerie et mécanique.

Main-d'œuvre

Il existe des disponibilités importantes en main-d'œuvre surtout féminine. L'occupation des 900 logements réalisés dès 1961, crée des possibilités de recrutement de main-d'œuvre auprès des familles des ouvriers masculins occupés à la construction de l'usine atomique de Pierrelatte. A l'achèvement de l'usine, les logements seront mis à la disposition de la ville de Montélimar.

Possibilités d'implantations industrielles

Il existe au sud-est de Montélimar, de vastes terrains en bordure du canal de dérivation du Rhône (appontement) prévus pour l'aménagement d'une zone industrielle.

La Société d'Économie mixte pour l'équipement de la Drôme, dresse les plans de cette zone industrielle.

D'autres terrains seraient disponibles dans divers secteurs du périmètre communal, et la ville fera un effort particulier pour faciliter l'utilisation.

PIERRELATTE

Pierrelatte est située dans la vallée du Rhône à 160 kilomètres de Lyon, 160 kilomètres de Marseille, 60 kilomètres d'Avignon. Climat ensoleillé soumis aux influences du vent du Nord ou du Midi.

Industries existantes

Fabriques d'emballages en bois.

Fabriques de hourdis en roseaux.

Cartonnage.

Des établissements industriels nouveaux se fixent à Pierrelatte, en tenant compte de la présence de l'usine atomique.

Équipements existants

La structure scolaire est actuellement complètement renouvelée pour faire face à la situation nouvelle créée par l'implantation de l'usine atomique et des activités connexes, d'initiative privée, qui s'y manifestent.

Main-d'œuvre

La situation évolue très rapidement en fonction des travaux exécutés dans cette région.

Possibilités d'implantations industrielles

Il existe une zone industrielle raccordée à la voie ferrée.

Genre d'industries dont l'implantation semble souhaitable

La proximité des barrages réalisés sur le Rhône moyen, assure de grandes ressources en énergie hydro-électrique.

Le canal de dérivation du Rhône ménage des possibilités en approvisionnement en eau.

Zones favorables aux implantations industrielles

La zone la plus favorable aux implantations industrielles, est évidemment la vallée du Rhône qui, déjà bien placée au point de vue relations routières et ferroviaires, disposera, dans un proche avenir, de l'autoroute Paris - Lyon - Marseille et, plus tard, de la grande voie fluviale Rhône au Rhin.

Cependant, des possibilités intéressantes existent dans le reste du département pour des installations de petites ou moyennes entreprises : terrains et main-d'œuvre disponible. Attitude favorable des municipalités.

Zones industrielles de la Vallée du Rhône

— Valence : l'aménagement par la Société d'Équipement de la Drôme, d'une vaste zone industrielle, est prévu immédiatement au sud de Valence. Situation entre le Rhône et la gare de Port-les-Valence. Raccordée à la voie ferrée. Elle disposera d'un important port fluvial.

— Romans : zone industrielle d'environ 20 hectares, bordant en partie la voie ferrée Romans-Grenoble. Terrain cédé à prix avantageux par la municipalité à proximité d'un important groupe de logements. Important local industriel disponible.

— Montélimar : aménagement prévu, par la Société d'Équipement de la Drôme, d'une vaste zone industrielle en bordure du canal de dérivation du Rhône (appontements). Autre terrain disponible. Aide possible de la Municipalité.

— Pierrelatte : centre en plein développement du fait de l'implantation de l'usine atomique. Zone industrielle prévue : raccordée à la voie ferrée. Aide possible de la Municipalité.

Le département de l'Ain

Superficie : 5 826 kilomètres carrés. Densité : 57 par kilomètre carré; 328 000 habitants en 1962.

Chef-lieu : Bourg-en-Bresse, 30 000 habitants.

| | |
|----------------------|----------|
| Oyonnax | 12 000 h |
| Bellegarde | 5 800 — |
| Belley | 5 500 — |
| Hauteville | 5 500 — |

Industries existantes

L'industrie de l'Ain occupe environ 45 000 personnes. Elle est constituée en majeure partie de moyennes et petites entreprises appartenant à des secteurs très divers, et réparties principalement sur le pourtour du département.

- Bâtiment et Travaux publics : nombre important d'entreprises dont l'équipement et le potentiel permettent la réalisation dans d'excellentes conditions des futures installations industrielles.
- Industries textiles : filatures à Saint-Rambert, Argis, Tenay (fibres synthétiques), Bellegarde (coton). Tissage à Jujurieux. Bonneterie et confection (nombreuses affaires d'importance moyenne), lingerie féminine à Bellegarde.
- Industries chimiques : matières plastiques à Oyonnax; produits pharmaceutiques à Châtillon-sur-Chalaronne; électrochimie à Bellegarde; verrerie à Lagnieu.
- Métallurgie : constructions métalliques à Nantua; Oyonnax, Bourg, Trévoux, Belley. Tréfileries à Bourg.
- Industries du cuir : maroquinerie à Belley et Bourg.
- Industries du bois : nombreuses scieries; ameublement à Bourg et Nantua; pâte à papier à Bellegarde. Industries agricoles et alimentaires, traitement du lait, conserves.

Enseignement

Préparation du baccalauréat classique ou moderne dans les lycées de Bourg, Pont-de-Vaux, Châtillon-sur-Chalaronne, Nantua, Belley (garçons), Trévoux (filles).

Dans 18 communes du département, existent également des collèges d'enseignement général préparant au brevet d'études du premier cycle.

Pour l'enseignement supérieur, l'Ain dispose des avantages que lui assure la proximité de Lyon (Facultés, Écoles d'ingénieurs).

Logement

Les organismes de construction publics et privés ont lancé 3 900 logements au cours des années 1958-1959. Ce chiffre sera nettement dépassé pour les années 1960-1961.

De grands ensembles sont en cours de réalisation à Bourg et à Oyonnax. Un autre est prévu à Rillieux, à proximité de Lyon.

Voies de communication

Réseau routier :

Nationale 75 Paris - Côte-d'Azur (route Napoléon).

Nationale 83 Lyon - Strasbourg.

Nationale 84 Lyon - Genève.

Bourg est à 60 kilomètres de Lyon, 120 kilomètres de Genève, 424 kilomètres de Paris.

Relations ferroviaires :

Paris - Modane et l'Italie.

Lyon - Genève.

Lyon - Strasbourg.

Bourg est à quarante-cinq minutes de Lyon, deux heures de Genève, quatre heures de Paris, six heures de Turin.

Liaisons aériennes :

Aéroport international de Genève - Cointrin (zone française sans formalités de douane, située dans le département de l'Ain).

Aéroport de Lyon - Bron qui dessert l'Afrique du Nord et les lignes intérieures Lyon - Paris, Lille - Lyon - Nice...

Energie

Alimenté par les installations hydro-électriques du département (Génissiat, Seyssel), le réseau départemental de distribution H. T. et M. T., suffit largement aux besoins présents et futurs. Bourg dispose du gaz de Lacq.

Main-d'œuvre disponible

10 000 emplois nouveaux (6 500 hommes et 3 500 femmes) sont à créer dans la période 1960 à 1965, pour fixer sur place les jeunes arrivant à l'âge du travail.

Ce chiffre de 10 000 devrait être porté à environ 18 000 si l'on tient compte des travailleurs qui, ayant trouvé un emploi en dehors du département, désireraient s'en procurer un plus proche de leur domicile.

Zones favorables aux implantations industrielles

— Vallée de la Saône :

Région située sur l'axe Rhône-Rhin (future voie navigable à grand gabarit). Proximité de Lyon, En certains points, canalisations du gaz de Lacq pouvant être utilisées par les gros consommateurs.

Localités possédant des terrains industriels disponibles : Pont-de-Vaux, Pont-de-Veyle, Jassans. Thoissey, Geney. Usine vacante à Thoissey.

Main-d'œuvre disponible dans les cinq prochaines années : 2 000 personnes.

— Axe Lyon - Ambérieu et zone d'Ambérieu :

Zone industrielle projetée à Rillieux à proximité d'un ensemble d'habitation très important.

Localité possédant des terrains disponibles : Montluel, Meximieux, Ambérieu.

Main-d'œuvre disponible dans les cinq prochaines années : 2 000 personnes.

— Zone de Bellegarde :

Terrains industriels disponibles. Main-d'œuvre disponible dans les cinq prochaines années : 700 personnes.

— Zone de Bourg-en-Bresse :

Bourg, principal pôle de développement du département. Zone industrielle de 70 hectares dont 30 hectares en cours d'équipement.

Facilités de logement : ensemble d'habitations d'environ 1 500 logements (1^{re} tranche réalisée).

Main-d'œuvre disponible dans les cinq prochaines années d'environ 3 700 personnes.

Dans certains chefs-lieux de cantons de la plaine de Bresse, des terrains sont également disponibles, qui conviendraient à de petites industries.

Le département de l'Ardèche

Superficie : 5 556 kilomètres carrés. Densité : 45 par kilomètre carré, 245 000 habitants en 1962.
Chef-lieu : Privas, 8 500 habitants.

| | |
|-------------------|----------|
| Annonay | 17 000 h |
| Aubenas | 9 000 — |
| Le Teil. | 8 000 — |

Industries existantes

Composée principalement de petites et moyennes entreprises ; l'industrie emploie dans l'Ardèche un peu plus de 32 000 personnes.

— Métallurgie :

Carrosserie automobile (Annonay).
Mécanique (La Voulte, Aubenas, Annonay).
Construction métallique (Aubenas, Le Pouzin, Vals).

— Industries textiles :

Moulinage et tissage.
Filature de fibres artificielles (La Voulte).
Bonneterie, lavage de laines (Annonay).

— Industries du cuir :

Tannerie, mégisserie à Annonay.

— Papeterie : Annonay.

— Matériaux de construction :

Cimenteries dans la vallée du Rhône, carrelage (Bourg - Saint-Andéol).

— Industries diverses :

Scierie, fabriques d'emballages, confitures marrons (Aubenas).
Brasseries (Ruoms).
Salaisons.

Énergie

Alimenté par les installations hydro-électriques de la vallée du Rhône et en cas de pointe, par l'usine de Montpezat, le réseau départemental de distribution peut répondre à toutes les demandes d'énergie industrielle.

Important ensemble hydro-électrique du Chassezac en cours de construction.
Alimentation en charbon facile : proximité des Houillères de la Loire et des Cévennes.

Main-d'œuvre disponible

Par suite de la croissance naturelle de la population et du dégagement prévisible de main-d'œuvre agricole (qui représente près de 50 % de la population active totale), 10 500 emplois nouveaux seront à créer d'ici 1965.

Durant la même période l'évolution prévisible de l'industrie traditionnelle du département, le moulinage, conduira à rendre disponible une main-d'œuvre supplémentaire.

Voies de communication

Dans la vallée du Rhône :

Nationale 86 Lyon - Nîmes.

Nationale 105 Serrières - Annonay - Le Puy.

Nationale 533 Valence - Lamastre - Le Puy.

Nationale 102 Montélimar - Aubenas.

Le Rhône, future voie navigable à grand gabarit. Ports ou appontements à La Voulte, Le Pouzin, Cruas, Viviers.

Logement

Dans les principales localités du département, des programmes de construction sont en cours de réalisation, notamment à Tournon, à Annonay, à Aubenas (170 logements); à Privas (250 logements); à Bourg-Saint-Andéol (50 logements). Des programmes sont également prévus dans les centres importants de la vallée du Rhône.

Enseignement

Préparation au baccalauréat classique ou moderne : lycée de Privas, Aubenas, Tournon; collège public mixte d'Annonay (un lycée va être construit à Annonay). A Annonay et Aubenas, existent également des collèges privés de garçons et de filles.

Lycée technique à Aubenas (métallurgie, électricité, menuiserie).

Collège d'enseignement technique à Aubenas, Annonay (métallurgie, électricité, menuiserie); à Tournon (métallurgie, carrosserie automobile, électricité, verre); à Chomerac (bâtiment).

Collèges techniques féminins à Annonay, Largentière, Le Teil, Tournon (travail des textiles).

Zones favorables aux implantations industrielles

— Vallées du Rhône :

Zone industrielle à Tournon : 4 hectares (agrandissement possible); au Pouzin : 9 hectares, possibilité d'embranchement ferré; main-d'œuvre disponible.

Zone à vocation industrielle à Sarras : 1 à 2 hectares (possibilité d'aménagement rapide).

Terrains et locaux industriels disponibles à Andance, Tournon, Le Pouzin; Charmes-sur-Rhône.

— Région d'Annonay :

Zone à vocation industrielle à Annonay (20 ha).

Locaux disponibles à Boulieu-les-Annonay, Vocance.

— Région d'Aubenas :

— Zone industrielle de 4 hectares à Aubenas : équipement en eau, électricité. Prix : 7 à 9 F le mètre carré (facilité de paiement).

Main-d'œuvre disponible, masculine et féminine.

— Terrain industriel disponible (équipé) à Barnas.

— Locaux industriels disponibles : Lalevade-d'Ardèche, Saint-Privat, Villeneuve-de-Berg, Alba.

— Région de Privas (très proche de la vallée du Rhône) :

Zone industrielle de Privas. Terrains et bâtiments disponibles à Flaviac et Saint-Julien-en-Saint-Alban (sur la Nationale 104).

— Région de Largentière :

Terrains et locaux disponibles à Joyeuse, Largentière, Montréal, Les Vans, Saint-Paul-le-Jeune.

Le département de la Loire

Superficie : 4 800 kilomètres carrés. Densité : 140 par kilomètre carré, 686 000 habitants en 1962.

Chef-lieu : Saint-Étienne, 203 000 habitants.

Roanne 60 000 h (agglomération)
Firminy 50 000 — (agglomération)
Saint-Chamond . . 37 000 — (agglomération)

Industries existantes

Plus de 16 000 établissements industriels; dont environ 250 emploient plus de 100 salariés. Ils s'articulent autour de deux pôles : Saint-Étienne - Roanne.

— Région stéphanoise :

— Industries de métaux : 55 000 salariés.

Sidérurgie, fabrication d'acières spéciaux, transformation des métaux, laminage, étirage, chau-dronnerie, constructions mécaniques, fabrication d'équipements industriels, de matériel de mines et de travaux publics, boulonnnerie, outillage à main, armes de chasse, cycles, motocycles et pièces détachées pour l'automobile, constructions électriques et électroniques.

— Industries textiles : 18 000 salariés.

Soieries, rubanneries, tresses et lacets, chapellerie, confection, lingerie.

— Industries diverses :

Bâtiment et travaux publics, bois et ameublement, verreries (bouteilles et flaconnages), papiers et cartonnages, industries alimentaires (pâtes, chocolateries, confiseries, eaux minérales).

— A signaler l'essor d'industries nouvelles : optique (fabrication de haute qualité); jouets (Mont-brison, industries des plastiques et des produits de synthèse).

— Région roannaise :

— Industries textiles : tissages de coton (6 000 salariés); tissages de soieries et de rayonne, teintures et apprêts, bonneterie (environ 10 000 salariés); fabrication de fibranne, confection.

— Industries métallurgiques : construction de machines-outils, de matériel textile; d'outillage.

— Industries diverses : tanneries, chaussure, papeteries.

Énergie

— Charbon :

Houillères du bassin de la Loire : production 3 millions de tonnes, toute la gamme des houilles depuis l'antracite jusqu'au charbon à coke.

— Électricité :

Le département est alimenté par les grandes Centrales hydrauliques du Rhône, du Massif Central et par la Centrale thermique du Bec. Réseau M. T. et B. T. très développé; peut satisfaire à toutes les demandes.

— Gaz :

Gaz de houilles (La Siladière).

Depuis 1959, la région de Saint-Étienne reçoit le gaz de Lacq. Pour une consommation importante et une bonne modulation, le prix de ce gaz s'établit à environ 0,12 F le mètre cube (pouvoir calorifique : 9 000 calories).

Main-d'œuvre disponible

Du fait de la croissance naturelle de la population, le nombre de jeunes, demandeurs d'emplois, augmentera d'ici 1965, d'environ 15 000 unités.

La limitation prévue de l'extraction dans le bassin houiller, la modernisation rapide des industries, tant métallurgiques que textiles, réduisent par ailleurs les besoins d'embauche des entreprises existantes.

Actuellement disponible : main-d'œuvre féminine dans la région stéphanoise, main-d'œuvre masculine dans la région de Charlieu.

Voies de communication

— Grands axes de communication :

Paris - Côte-d'Azur (Nationale 7 et Nationale 82) traverse le département dans toute sa longueur du nord-ouest au sud-est.

Nombreux axes perpendiculaires dont les plus importants sont la Nationale 98 Lyon - Clermont et la Nationale 88 Lyon - Saint-Étienne - Le Puy.

Saint-Étienne sera reliée par une autoroute à l'autoroute Paris - Lyon - Marseille.

— Grandes relations ferroviaires :

Liaison rapide entre Saint-Étienne, Roanne et :

Paris, par Le Bourbonnais et par Lyon (trajet Saint-Étienne - Paris 5 heures; Saint-Étienne - Lyon, 45 minutes).

Marseille - Strasbourg - Genève (par Lyon).

Bordeaux - Clermont-Ferrand et Nantes (par Roanne, plaque tournante des transversales Genève - Bordeaux - Lyon - Nantes).

— Voies d'eau : Canal de Roanne à Digoin; capacité de trafic : 600 000 tonnes.

Logement

Un effort important de construction a été réalisé. Au 31 décembre 1961, près de 31 200 logements avaient été achevés; plus de 8 000 étaient en construction.

Parallèlement, de grandes réalisations d'urbanisme ont été entreprises : ensembles résidentiels de Beaulieu-le-Rond-Point à Saint-Étienne, Firminy-Vert à Firminy.

Importants programmes de construction à Roanne (création de 1 800 nouveaux logements dans le cadre d'une opération d'urbanisme intéressant le centre de l'agglomération), Montbrison, Saint-Chamond, Rive-de-Gier et dans les autres localités importantes.

Enseignement

École Nationale Supérieure des Mines (préparation au diplôme d'ingénieur).

Proximité immédiate de l'Université de Lyon. Dans les prochaines années, une décentralisation à Saint-Étienne, de cette université, sera certainement réalisée.

Préparation au baccalauréat classique et moderne.

Zones favorables aux implantations industrielles

— Région de Saint-Étienne et villes avoisinantes :

Réserveur important de main-d'œuvre. Sera reliée par autoroute à l'autoroute Paris - Lyon - Marseille. Importants programmes de logements en cours ou en projet.

Conviendrait à des implantations d'entreprises moyennes susceptibles de développement; demandant de la main-d'œuvre qualifiée, mais n'exigeant pas de très grosses consommations d'eau.

Zone industrielle d'Andrézieux-Bouthéon : 12 kilomètres de Saint-Étienne; surface, 80 hectares dont 35 déjà acquis. Embranchement ferré, eau, électricité H.T., gaz (si nécessaire, gaz de Lacq).

Zones à vocation industrielle à Saint-Étienne (environ 50 ha), à Firminy (15 ha).

— Agglomération roannaise :

Plusieurs zones industrielles :

— Au Nord, en bordure du canal de Digoin, zone industrielle très vaste pouvant recevoir des industries importantes. Raccordement à la voie ferrée.

— Au Nord, près de la gare de triage, zone industrielle : 54 hectares.

— Au Sud-Est (commune du Coteau), en bordure de la voie ferrée Lyon - Roanne et de la Nationale 7, zone industrielle : 56 hectares, réservée aux industries légères.

— Petites villes industrielles de la plaine du Forez :

— Montbrison : plusieurs zones industrielles prévues au plan d'urbanisme; projet d'aménagement d'une zone par la Municipalité.

— Feurs : petit centre en expansion très bien placé (carrefour des axes Saint-Étienne - Roanne, Lyon - Clermont).

— Chazelles-sur-Lyon : bâtiments industriels disponibles.

— Région de Charlieu :

Nombreux terrains pouvant convenir à une implantation industrielle. (Leur acquisition serait facilitée par la Mairie et par les organisations professionnelles locales.) Locaux industriels disponibles à Saint-Denis-de-Cabannes; main-d'œuvre masculine disponible.

— La région du Pilat : possibilité d'implantation de petites usines dans certaines localités de la région. Bâtiments industriels disponibles notamment dans les régions de Bourg-Argental et de Pélussin.

RICHESSE VIVE

Définition : La richesse vive représente exactement le flux de richesse créé dans le cours de l'année, et susceptible de s'écouler sur le marché pour l'achat de biens de tous ordres (consommation durable ou non, de première nécessité ou de luxe...). La richesse vive correspond donc sensiblement au revenu susceptible d'être dépensé parce que non affecté à une autre préoccupation (épargne, par exemple). Il s'agit donc d'une dépense potentielle qui peut ou non se réaliser. La théaurisation, c'est-à-dire la rétention du revenu en vue d'objectifs plus lointains, est donc exclue de la richesse vive.

| | 1950 | 1958 | 1959 | 1960 | 1961 |
|-------------------|------|------|------|------|------|
| Ain | 0,71 | 0,55 | 0,56 | 0,57 | 0,58 |
| Ardèche | 0,42 | 0,33 | 0,33 | 0,33 | 0,37 |
| Drôme | 0,60 | 0,56 | 0,57 | 0,59 | 0,58 |
| Loire | 1,26 | 1,29 | 1,28 | 1,26 | 1,22 |
| Rhône | 3,52 | 3,17 | 3,16 | 3,16 | 2,80 |

France 100,00

(Revue : **VENDRE**).

STATISTIQUE GÉNÉRALE

| | Ain | Ardèche | Drôme | Loire | Rhône |
|--|------|---------|-------|-------|-------|
| Population en 1961 (%) | 0,70 | 0,57 | 0,64 | 1,50 | 2,29 |
| Masse des salaires, 1959 (%) | 0,36 | 0,21 | 0,41 | 1,63 | 3,48 |
| Logements autorisés en 1960 (%) | 0,68 | 0,34 | 0,84 | 1,55 | 2,79 |
| Voitures particulières, 1960 (%) | 0,66 | 0,37 | 0,70 | 1,30 | 2,76 |
| Tracteurs agricoles, 1960 (%) | 1,42 | 0,55 | 1,52 | 0,56 | 0,71 |
| Téléphone, 1960 (%) | 0,60 | 0,34 | 0,56 | 1,06 | 3,20 |

France 100,00 %.



Schindler

ASCENSEURS GERVAIS SCHINDLER S. A.
Société Anonyme au Capital de 6 000 000 de NF
ASCENSEURS THEVENON SCHINDLER S. A.
Société Anonyme au Capital de 800 000 NF
LE LIFT SCHINDLER S. A.
Société Anonyme au Capital de 2 700 000 NF

44, avenue Paul Kruger — VILLEURBANNE (Rhône)
Téléphone : 84-64-81 (4 lignes groupées)
77-79, rue Périer — MONTROUGE (Seine)
Téléphone : ALE 52-10 (4 lignes groupées)
20, rue Neppert — MULHOUSE (Haut-Rhin)
Téléphone : 45-65-26 et 27